

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, rue Namur, 1; A TOULOUSE, chez M. Roubaix, imprimeur, Grande-Place; A LILLE, chez M. Rogée, libraire, rue Grande-Chaussée; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

QUOTIDIEN

Le régime de la sécurité dans les départements, et, en particulier, dans le Nord, est un travail de longue haleine. Les commissions d'enquête ont été nommées. Elles ont pour mission de recueillir les faits, de constater les délits, et de proposer les mesures nécessaires pour les empêcher de se renouveler. Le gouvernement a pris des dispositions pour faciliter leur travail. Les commissions ont déjà rendu compte de leurs travaux. Elles ont constaté que les délits de violence sont encore très nombreux. Elles ont proposé des mesures pour les empêcher de se renouveler. Le gouvernement a pris des dispositions pour les mettre à exécution.

Les commissions d'enquête ont été nommées dans tous les départements. Elles ont pour mission de recueillir les faits, de constater les délits, et de proposer les mesures nécessaires pour les empêcher de se renouveler. Le gouvernement a pris des dispositions pour faciliter leur travail. Les commissions ont déjà rendu compte de leurs travaux. Elles ont constaté que les délits de violence sont encore très nombreux. Elles ont proposé des mesures pour les empêcher de se renouveler. Le gouvernement a pris des dispositions pour les mettre à exécution.

Le conseil de guerre a tenu son audience d'ouverture. Une foule considérable y assistait. Des l'ouverture des débats, les accusés ont récuse la compétence du conseil; celui-ci s'est déclaré compétent. Après l'appel des témoins et la lecture de l'acte d'accusation, l'audience a été suspendue.

Le journal *l'Ordre et la Liberté*, de Caen, expose le plan infémal qu'avait conçu les communards de la province. D'après un bruit accrédité dans le Midi et que nous transmet une correspondance particulière, l'intention des communards de Paris et de province était de saisir, sur tous les points, les plus proches parents des députés à l'Assemblée nationale, et, cette capture une fois faite, de déclarer aux représentants qu'on allait fusiller les otages, si l'Assemblée ne se dissolvait pas.

Le journal de Paris publie ces renseignements: On se préoccupe beaucoup, dans les cercles parlementaires, des agissements du parti impérialiste. On part à requis confiance en voyant les malheurs du pays, qui ont toujours été, comme on le sait, sa principale chance de succès.

On lit dans l'*Avenir*, de Blois: Un double assassinat vient d'être commis dans la commune de Vouzon par le nommé Nizou, sur ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un garçon de dix-huit mois.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

remplera ainsi de fait la garde nationale; son rôle, dans ces conditions exceptionnelles, pourra être utile, et cessera avec la guerre. Les pompes, seront conservés. Ils ne se sont jamais occupés de la politique.

On évalue à 4,000 hommes tués ou blessés les pertes de l'armée dans la campagne de Paris, tout compris. En tenant la moitié comme chiffre des tués, on arrive à 2,000 hommes sur une armée de 40,000 hommes. Les pertes des insurgés peuvent, au minimum, être appréciées à 10,000.

Voici un nouveau récit relatif au citoyen Félix Pyat: On a dit qu'il avait été arrêté dans les environs de Genève; on a dit que, après cette arrestation, il avait été relâché; on a dit qu'il s'était tout simplement évadé.

Un habitant du XIe arrondissement envoie au *Sicote*, par notre entremise, le billet suivant: Paris, 8 juin. Monsieur, Vous annoncez, d'après le *Sicote*, qu'un boulet plein a frappé la statue de Voltaire à la hauteur des bras. Je n'aurais jamais cru le *Sicote* si pudique. Et vraiment, il y avait moins de précautions à prendre avec l'auteur de *l'Assommoir* que avec le philosophe jusqu'à l'endroit où l'homme n'est plus dos et n'est pas encore jambe.

On lit dans l'*Avenir*, de Blois: Un double assassinat vient d'être commis dans la commune de Vouzon par le nommé Nizou, sur ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un garçon de dix-huit mois.

Un homme positif. — Quand le docteur Braden était recteur d'Eltham, dans le Kent, il prit un jour pour sujet de son sermon le texte de la Bible: « Qui es-tu? »

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

Le conseil de guerre a tenu son audience d'ouverture. Une foule considérable y assistait. Des l'ouverture des débats, les accusés ont récuse la compétence du conseil; celui-ci s'est déclaré compétent. Après l'appel des témoins et la lecture de l'acte d'accusation, l'audience a été suspendue.

Le journal *l'Ordre et la Liberté*, de Caen, expose le plan infémal qu'avait conçu les communards de la province. D'après un bruit accrédité dans le Midi et que nous transmet une correspondance particulière, l'intention des communards de Paris et de province était de saisir, sur tous les points, les plus proches parents des députés à l'Assemblée nationale, et, cette capture une fois faite, de déclarer aux représentants qu'on allait fusiller les otages, si l'Assemblée ne se dissolvait pas.

Le journal de Paris publie ces renseignements: On se préoccupe beaucoup, dans les cercles parlementaires, des agissements du parti impérialiste. On part à requis confiance en voyant les malheurs du pays, qui ont toujours été, comme on le sait, sa principale chance de succès.

On lit dans l'*Avenir*, de Blois: Un double assassinat vient d'être commis dans la commune de Vouzon par le nommé Nizou, sur ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un garçon de dix-huit mois.

Un homme positif. — Quand le docteur Braden était recteur d'Eltham, dans le Kent, il prit un jour pour sujet de son sermon le texte de la Bible: « Qui es-tu? »

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

Le conseil de guerre a tenu son audience d'ouverture. Une foule considérable y assistait. Des l'ouverture des débats, les accusés ont récuse la compétence du conseil; celui-ci s'est déclaré compétent. Après l'appel des témoins et la lecture de l'acte d'accusation, l'audience a été suspendue.

Le journal *l'Ordre et la Liberté*, de Caen, expose le plan infémal qu'avait conçu les communards de la province. D'après un bruit accrédité dans le Midi et que nous transmet une correspondance particulière, l'intention des communards de Paris et de province était de saisir, sur tous les points, les plus proches parents des députés à l'Assemblée nationale, et, cette capture une fois faite, de déclarer aux représentants qu'on allait fusiller les otages, si l'Assemblée ne se dissolvait pas.

Le journal de Paris publie ces renseignements: On se préoccupe beaucoup, dans les cercles parlementaires, des agissements du parti impérialiste. On part à requis confiance en voyant les malheurs du pays, qui ont toujours été, comme on le sait, sa principale chance de succès.

On lit dans l'*Avenir*, de Blois: Un double assassinat vient d'être commis dans la commune de Vouzon par le nommé Nizou, sur ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un garçon de dix-huit mois.

Un homme positif. — Quand le docteur Braden était recteur d'Eltham, dans le Kent, il prit un jour pour sujet de son sermon le texte de la Bible: « Qui es-tu? »

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

Le conseil de guerre a tenu son audience d'ouverture. Une foule considérable y assistait. Des l'ouverture des débats, les accusés ont récuse la compétence du conseil; celui-ci s'est déclaré compétent. Après l'appel des témoins et la lecture de l'acte d'accusation, l'audience a été suspendue.

Le journal *l'Ordre et la Liberté*, de Caen, expose le plan infémal qu'avait conçu les communards de la province. D'après un bruit accrédité dans le Midi et que nous transmet une correspondance particulière, l'intention des communards de Paris et de province était de saisir, sur tous les points, les plus proches parents des députés à l'Assemblée nationale, et, cette capture une fois faite, de déclarer aux représentants qu'on allait fusiller les otages, si l'Assemblée ne se dissolvait pas.

Le journal de Paris publie ces renseignements: On se préoccupe beaucoup, dans les cercles parlementaires, des agissements du parti impérialiste. On part à requis confiance en voyant les malheurs du pays, qui ont toujours été, comme on le sait, sa principale chance de succès.

On lit dans l'*Avenir*, de Blois: Un double assassinat vient d'être commis dans la commune de Vouzon par le nommé Nizou, sur ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un garçon de dix-huit mois.

Un homme positif. — Quand le docteur Braden était recteur d'Eltham, dans le Kent, il prit un jour pour sujet de son sermon le texte de la Bible: « Qui es-tu? »

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

On lit dans la *Patrie*: On nous assure que la dissolution de la garde nationale serait décidée en principe pour toute la France. La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet. Cette loi maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban se sera appelé qu'en cas de guerre, et pour un service sédentaire.

Lettre de M. Alexandre Dumas.

Le *Nouveliste de Rouen* publie une lettre de M. A. Dumas fils, qui lui a été communiquée par un des amis de l'œuvre. C'est une étude satirique de la situation, enlevée à l'emporte-pièce, qui ne ménage aucune susceptibilité. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de publier en entier cet intéressant écrit, qui est appelé à faire sensation dans le monde littéraire et politique.

M. Alexandre Dumas décrit les impressions que lui ont produites les événements pendant son séjour à Versailles. Il a été à Versailles pour voir; voir, c'est savoir; savoir, c'est prévoir, et les événements qui se sont produits depuis un an ne l'ont pas surpris. Il avait vu, il avait prévu. Et pour se donner le droit de parler du présent et peut-être de l'avenir, il rappelle ce que, de toutes ces grosses questions, il avait déjà dit dans le passé. Il cite des passages de sa préface du *Fils naturel*, écrite en 1868, et de celle de *l'Ami des Femmes*, écrite en 1869, sur la société et les femmes du second Empire. Il cite aussi ce passage d'une lettre qu'il écrivait quelques mois plus tard au rédacteur du *Gaulois*, qui lui demandait des articles de critique littéraire:

« A quoi bon? Qui est-ce qui, d'ici à un an ou deux, s'occupera de nos livres et de nos comédies? Le drame ne sera plus sur les théâtres, il sera dans la Chambre et dans la rue. La littérature est finie, l'action commence. »

C'était presque une prédiction, mais on a dit à M. Dumas, qu'il se méfiait la de ce qui ne le regardait pas; on lui a dit: Prenez garde, vous allez devenir ennuyeux et solennel, et on l'a renvoyé aux fictions. Ce que voyant, il a gardé sa sagesse pour lui, il a pris ses précautions contre l'inconnu, il a gravi la montagne et a vu passer au-dessous de lui cette série de désastres, qui commencent à M. Lebeuf et qui finissent, s'ils sont finis, au sieur Cérissier, délégué de la Commune, présentement fusillé dans un égout, qu'il a sali.

Est-ce bien de la France qu'il s'agit? demande M. Alexandre Dumas. De la France de Clovis et de saint Louis, d'Henri IV et de Napoléon? De la France de Descartes et de Montaigne, de Corneille et de Molière, de Labryère et de Pascal, de Bossuet et de Mme de Sévigné? Oui, c'est bien de cette France-là qu'il s'agit. Alors la France est morte? Frère, il faut mourir!

Est-ce que la France meurt de ses défaites et de ses insurrections? Elle en a vu bien d'autres, et elle a toujours continué son mouvement pour aller où il faut qu'elle aille. On peut juger de sa puissance, de sa vitalité, de son effort qu'elle en tire, par le nombre de ses ennemis et par les moyens qu'ils emploient. L'Allemagne savait que nous n'avions pas plus de deux cent cinquante mille hommes sous les armes, et elle en jetait sur nous douze cent mille, après avoir réduit l'Autriche au silence, après s'être assurée l'égypte toujours disponible de l'Angleterre, après avoir jeté une promesse aux convulsives toujours prêtes de la Russie. L'Allemagne...

M. Dumas était allé à Versailles pour voir Versailles. Versailles était le coté de cette colossale cornue qu'on appelle Paris, où bouillait pour le moment le plus grande transformation de la société française, la plus grande, la plus radicale, la plus durable que nous puissions avoir si nous savons profiter. C'est par Versailles que s'échappait à grand bruit la vapeur de tous ces métaux en fusion, de tous ces éléments se décomposant, se décomposant, et décomposés à une chaleur inconchue jusqu'à l'os.

Ne pouvant entrer dans la journée, M. Alexandre Dumas a du moins voulu analyser la fumée, et, au milieu d'une foule de choses, il a vu, dans la ville ressuscitée du roi-soleil, devenue le monde par intérim, à la fois la tête humaine se promener et s'élever dans les larges avenues, comme jamais n'avait osé le faire la majesté de Louis XIV.

Dans ce Coblentz de droit et de la gauche, on a vu dans une seule journée, dans une seule espérance, j'ai vu se heurter les uns contre les autres, brutaux, aveugles et impatients, tous les intérêts, tous les calculs, toutes les ambitions des partis et des individus, se disputant la France comme des chiens font d'un os si malicieusement rongé. A la surface, flottait cette population muette, incolore et haineuse qui surgit au milieu des civilisations excessives, qui se déplace sous les copraux, et qui tache partout où elle touche, incapable de se fixer d'ailleurs, se ne reflétant jamais rien, si bien que son ciel et si profonde que soient les vagues, puis une foule instinctive, ignorante, lâche et cruelle, se précipitant le long des convois de prisonniers, insultant des hommes et des femmes, les uns coupables, les autres innocents, tous stupides et hargnés, et devant lesquels elle est tombée dans la double haine de soldats, calmes et fiers, qui protègent ceux-là contre ceux-ci et ceux-ci contre ceux-ci, foule à la fois le me métais souvent et dont Dieu me pardonne, j'ai partagé une fois peut-être la colère maisaine et contagieuse, tout cela sous un soleil ardent, dans la poussière chaude, au bruit des caissons courant à la défense, des canons grondant et des coups de feu dans le lointain, et des fusillades dans le ciel.

De temps en temps, une femme à cheignon jaune, très belle de l'année dernière, malade et démodée, promenant son sourire carné et ses regards étourdis sur tout ce bruit, naufragée de la honte, cherchant encore sa vie dans le sang et se tenant sa stérilité sur toutes ces ruines; enfin, quelques promeneurs graves, pensifs, inquiets, ne s'interrogeant plus que du regard, servant la main à un ami retrouvé, pleurant un ami perdu, et attendant avec une prière intérieure que Dieu ait fini sa rude besogne. Je passe sous le silence les lazzi grinçants de ceux qui croient qu'il faut rire de tout, partout et malgré tout, et que le rire est du courage. Pendant ce temps, les soldats et leurs chefs, les marins aérés, au col nu, aux chevilles bien serrées dans leurs gêtres blanches, les fantassins aux fongues capotes, aux sacs trop lourds, aux képis sur l'oreille, les gendarmes impassibles et sévères, Prud'hommes sabbites, s'en allaient où il fallait aller; sauvant la France, résolvant et simplement, car s'ils eussent refusé la lutte, nous étions Prussiens; meublés, ce qui est bien simplifié vos combats et vos impatiences dynastiques.

Au milieu de tout cela, M. Dumas nous montre le chef du Pouvoir exécutif attentif, infatigable, invisible, imprimant le mouvement à la confiance, la vie à cette armée qu'il avait improvisée, disciplinée, convaincue en vingt-quatre heures, tout en faisant face aux injustices, aux ingratitude et aux calomnies.

M. Dumas défend M. Thiers contre ses ennemis et ses détracteurs. Il fera tout honnement ce qu'il a dit qu'il ferait. M. Thiers ne sera ni Monck, ni Washington, il sera M. Thiers; il rétablira l'ordre et le mouvement en France, et que tous les esprits se soient égarés, le pays choisit son gouvernement librement, loyalement, intelligemment, si tu peux, et nonnequ'il voudras, pourvu que ce ne soit pas moi. Et il restera tranquille chez lui.

Cet homme, dit M. Dumas, que Cicéron semble avoir prévu, lorsqu'il a dit: Ce sont les jeunes gens qui proclament les républiques ce sont les vieillards qui les fondent, cet homme a certainement rêvé d'établir la République en France, c'est-à-dire de faire ce que Mirabeau n'a pas eu le temps, ce que Robespierre n'a pas eu le pouvoir, et ce que Bonaparte n'a pas eu le génie de faire; cet homme a demandé au ciel quatre ou cinq années d'existence, de santé, de pouvoir, pour léguer à ce pays, toujours oscillant et métrici, cette forme anonyme et définitive à laquelle nous revenons toujours d'in-tinct, comme si nous sentions que, malgré tout, la vérité est là.

Malgré les mérites, les incertitudes et les excès de 93, de 48 et de 71, M. Dumas prétend que nous sommes tous plus ou